



FICHE DONNEES SECURITE EOS® PREMIUM

Selon le règlement (EC) No 1907/2006, Annexe II

SECTION 1: Identification de la substance et de la société

1.1. Identifiant Produit

Nom Produit Huile isolante recyclée Premium Grade
Nom Chimique Produit Distillé (pétrole), hydrotraité naphthénique
Numéro 2013200
Numéro enregistrement REACH 01-2119480375-34-0010
Numéro CAS 64742-53-6
Numéro indice UE 649-466-00-2
Numéro EC 265-156-6

1.2. Usages identifiés de la substance ou du mélange et contre-indications

Usages identifiés Huile isolante
Utilisations non recommandées Utilisation seulement pour les applications citées

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données sécurité

Fabricant/ Fournisseur Haltermann Carless UK ltd
Bridges Road, Stanlow
Ellesmere Port
Cheshire, CH65 4WD
Tel : (44) 845 602 1003
uk@h-c-s-group.com

Contact MSDSTeam@h-c-s-group.com

Fabricant Haltermann Carless UK ltd
Bridges Road, Stanlow
Ellesmere Port
Cheshire, CH65 4WD
Tel : (44) 845 602 1003
uk@h-c-s-group.com

1.4. Téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence +44 845 602 1003

SECTION 2: identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CEI 1272/2008)

Risques Physiques	Non Classé
Risques sur la santé	Asp. Tox. 1 - H304
Risques Environnementaux	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro EC 265-156-6

Pictogramme



Signalétique	Danger
Risques	H304 Peut être fatal si ingéré.
Précautions à prendre	P301+P310 si ingéré: Appeler immédiatement un centre ANTI POISON P331 Ne provoque pas de vomissements . P405 à stocker dans un endroit fermé. P501 Elimination des contenants/ container en accord avec les règlements nationaux.

2.3. Autres risques

La substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Nom Produit	Huile isolante recyclée Premium Grade
Désignation Chimique	Produit Distillé (pétrole), hydrotraité naphénique
Numéro enregistrement	REACH 01-2119480375-34-0010
Numéro CAS	64742-53-6
Numéro indice UE	649-466-00-2
Numéro EC	265-156-6
Commentaires	H350 ne s'applique pas. Extrait DMSO <3% par IP346. Substance UVCB

SECTION 4: Mesures premiers secours

4.1. Description des mesures de premier soin

Information générale	Eloignez la personne affectée de la source de contamination. Amenez la personne affectée vers l'air frais et gardez-la au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placez la personne inconsciente sur le côté dans une position de récupération et assurez-vous qu'elle puisse respirer correctement.
Inhalation	Amenez la personne affectée vers l'air frais immédiatement. Si la respiration s'arrête, faites la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, le personnel dûment formé pourra assister la personne affectée en lui administrant de l'oxygène. Appelez un médecin si le malaise subsiste.
Ingestion	Ne provoquez pas de vomissements. Ne donnez rien à avaler à une personne inconsciente. Appelez un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlevez les vêtements contaminés immédiatement et lavez la peau avec du savon et de l'eau. Appelez un médecin si le malaise subsiste.
Contact oculaire	Rincez immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlevez les lentilles de contact si c'est le cas et ouvrez les yeux en grand. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin rapidement si les symptômes continuent après lavage.

4.2. Symptômes et effets plus important, immédiats et retardés

Inhalation	Les vapeurs peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et de la nausée.
Ingestion	Risques d'aspiration en cas d'ingestion. L'ingestion dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une surexposition peut entraîner des effets secondaires : Dépression du système nerveux central.
Contact cutané	Pas de symptômes spécifiques connus.
Contact oculaire	Peut causer une irritation temporaire de l'œil. Rougeurs.

4.3. Indication pour action médicale immédiate et besoin de traitement spécifique

Notes pour le médecin	Traiter les symptômes.
-----------------------	------------------------

SECTION 5: Mesures anti-incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adaptés	Extinction avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou du brouillard d'eau. Ne pas utiliser d'eau comme moyen d'extinction, ceci risque de propager l'incendie.
-----------------------------	--

5.2. Risques spécifiques venant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques	Les containers peuvent exploser violemment quand ils sont chauffés, à cause d'une forte montée en pression.
Produits de combustion dangereux	La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent contenir les substances suivantes: Monoxyde de Carbone (CO). Dioxyde de Carbone (CO2). Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils pour combattre les incendies

Actions de protection pendant l'incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée. Evacuez la zone.
Equipements de protection	Port d'un masque anti-feu et anti-fumée, ainsi que des vêtements de protection appropriés pour combattre l'incendie

SECTION 6: Mesures en cas d'accident

6.1. Préventions des personnes, équipement de protection et procédures d'urgence

Préventions des personnes N'entreprendre aucune action sans formation adaptée ou qui comporte des risques pour la personne. Eloignez les personnes non protégées et non utiles du lieu de déversement. Ne touchez pas et ne marchez pas dans les éléments contaminés. Eliminez toutes les sources d'inflammation. Portez les vêtements de protection décrits dans la Section 8 de cette fiche sécurité.

6.2. Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas déverser dans des cours d'eau ou sur le sol. Stockez dans une zone de rétention délimitée pour prévenir tout déversement dans des nappes phréatiques.

6.3. Méthodes et matériel pour confinement et nettoyage

Méthodes pour nettoyage Maîtrisez la fuite si cela peut se faire sans risques. Absorbent le déversement avec un matériau non-combustible et absorbant. Collectez et placez dans un container de déchets adapté et fermez-le de façon sécurisée. Etiquetez les containers à déchets et éloignez les de la zone dès que possible. Si un incendie s'est déclenché, arrêtez le flux si c'est possible sans risque.

6.4. Référence aux autres sections

Référence aux autres sections Portez les vêtements de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche. Pour le traitement des déchets, voir la Section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions pour manutention sécurisée

Précautions d'utilisation Eloignez de la chaleur, d'étincelles et de flamme ouverte. Utilisation uniquement en plein air et dans une zone suffisamment ventilée.
Evitez l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

Conseil sur l'hygiène professionnelle Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Nettoyez les équipements et la zone quotidiennement. Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé et lavez le avant réutilisation. Lavez-vous à la fin de chaque poste de travail et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Conseil sur l'hygiène générale

7.2. Conditions pour un stockage sécurisé.

Précautions de stockage Stockez dans un contenant d'origine dument scellé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stockez éloigné des matières suivantes : Matériaux oxydants. Matériau adapté pour le stockage : Acier inoxydable ou tendre. Protégez de la lumière du soleil.

Catégorie de stockage Stockage de type chimique.

7.3. Utilisation finale(s)

Utilisation finale(s) Les utilisations pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition /Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Exposition limite moyen terme (8-heures): Non std.

Exposition limite court terme (15-minute): Non std.

DNEL Inhalation; Effets à long terme: 5.6 mg/m³ PNEC

Risques d'empoisonnement secondaire – Voie orale 9.33 mg/kg

8.2. Contrôle d'exposition

Equipment de protection



Contrôles spécifiques

Prévoyez une ventilation adaptée

Protection visage/yeux

La protection suivante doit être utilisée: Lunettes de protection chimique anti-projection. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme Européenne EN166.

Protection main

Le gant le plus adapté doit être sélectionné en consultation avec le fournisseur de gants, qui peut donner des informations sur le point de rupture de la matière du gant. Pour protéger les mains des produits chimiques, les gants doivent être conforme à la norme Européenne EN374. Portez des gants fabriqués avec la matière suivante: Caoutchouc Nitrile. Néoprène. PVC

Autres protections pour le corps et la peau

Portez des vêtements de protection adaptés contre les éclaboussures et la contamination

Mesures d'hygiène

Mettez à disposition une station de lavage des yeux. Lavez-vous à la fin de chaque poste de travail et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes. Enlevez immédiatement tout vêtement contaminé et lavez le avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

Protection respiratoire

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire adaptée doit être portée. Mettez un respirateur fourni avec une cartouche : Filtre vapeur organique

Contrôles d'exposition à l'environnement

Les émissions de la ventilation ou des équipements de travail doivent être vérifiés pour s'assurer qu'ils sont conformes à la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumées, des filtres ou des modifications aux équipements de travail seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables. Stockez dans une zone de rétention délimitée pour prévenir tout déversement dans des nappes phréatiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Liquide.
Couleur	Transparent
Odeur	Légère.
Limite odorante	Non déterminé.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition	> 250°C @ 760 mm Hg
Point éclair	> 130°C (étalon de Pensky-Martens)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Inflammabilité ou limite explosive	Non déterminé.
Autre inflammabilité	Point final écarté selon les annexes VII, IX or XI de REACH.
Pression vapeur	<1 kPa @ 100°C
Densité vapeur	> 5 @ 20°C (Air=1)
Densité Relative	< 1 @ 20°C
Solubilité	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partition	Non disponible
Température d'auto-ignition	250 °C
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	13 cSt @ 40°C
Propriétés explosives	Non considéré explosif.
Propriétés oxydantes	Il n'y a aucun groupe chimique présent dans le produit qui sont associés à des propriétés oxydantes.

9.2. Autre information

Autre information	Contient < 3% d'extrait DMSO par IP346.
-------------------	---

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Il n'y aucun risqué de réactivité associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable à température ambiante normale dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Risque de réactions dangereuses Sous les conditions normales de stockage et d'utilisation, il n'y aucun risque de réactions dangereuses.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Agents fortement oxydants.

10.6. Produits de décomposition à risques

Produits de décomposition à risques Le chauffage peut générer les produits suivants: Oxydes de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Gaz et vapeurs toxiques.

SECTION 11: Information toxicologique

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Notes (oral LD₅₀) LD₅₀ >5000 mg/kg, Oral, Rat (OECD 401)

Toxicité aiguë - cutané

Notes (cutané LD₅₀) LD₅₀ >5000 mg/kg, cutané, Lapin (OECD 402)

Toxicité aiguë - inhalation

Notes (inhalation LC₅₀) LC₅₀ >5 mg/l, Inhalation, Rat (OECD 403)

Corrosion cutanée/irritation

Données animales Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Lésion oculaire grave /irritation

Lésion oculaire grave /irritation Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Sensibilité respiratoire

Sensibilité respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilité cutanée

Sensibilité cutanée Test Buehler – Cochon d'Inde: pas de sensibilité. (OECD 406)

Mutagénicité des germes

Génotoxicité - in vitro Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Génotoxicité - in vivo Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints. Les huiles lubrifiantes de base sont non cancérogènes si l'extrait DMSO mesuré en IP 346 est moins de 3% et sont considérées suffisamment raffinées.

Toxicité reproductive

Toxicité reproductive - fertilité Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints

Toxicité reproductive - développement Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Toxicité organique spécifique cible - exposition unique

TOSC - exposition unique Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Toxicité organique spécifique cible – exposition répétée

TOSC - exposition répétée Basé sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas atteints.

Risque d'aspiration

Risque d'aspiration Risque d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons suivant l'ingestion ou les vomissements peut causer une pneumonie chimique.

SECTION 12: Informations écologiques

Ecotoxicité Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aqueuse aigüe

Toxicité aqueuse - poissons LC₅₀, 96 heures: >100 mg/l, poisson (OECD 203)
 Toxicité aigüe - invertébrés aquatiques EL50, 48 heures: >10000 mg/l, Daphnia magna (OECD 202)

EL50, 96 heures: >10000 mg/l, Daphnia magna (OECD 202)

Toxicité aigüe Plantes aquatiques - NOEL, 72 heures: >100 mg/l, Algue (OECD 201)

Toxicité aigüe - microorganismes NOEL, 96 heures: >2.17 mg/l, Boue activée Photobacterium phosphoreum

Toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique –poisson en début de vie Voir les données ci-dessous.
 Non toxique aux limites de solubilité de l'eau.

Toxicité chronique – invertébrés aquatiques NOEL, 21 jours: 10 mg/l, Daphnia magna (OECD 211)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable immédiatement.

Stabilité (hydrolyse) Les constituants chimiques qui sont dans cette substance sont composés entièrement de carbone et d'hydrogène et ne contiennent pas de groupes hydrolysables. Ils ont ainsi un très faible potentiel d'hydrolyse. En conséquence, le processus de dégradabilité ne va pas contribuer à les enlever de l'environnement.

12.3. Potentiel bioaccumulable

Potentiel bioaccumulable Bioaccumulation peu probable.

Coefficient de Partition Non disponible.

12.4. Mobilité dans les sols

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et va se répandre à la surface de l'eau

12.5. Résultats de l'évaluation en PBT et vPvB

12.5. Résultats de l'évaluation en PBT et vPvB La substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères actuels de l'UE

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets indésirables Aucun effet connu

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	La génération de déchet doit être minimisée ou évitée autant que possible. L'élimination du déchet ou des containers usages doit d'effectuer en accord avec les réglementations locales. L'incinération ou l'enfouissement ne doit être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas faisable.
Méthodes d'élimination	Elimination du déchet vers un site agréé en accord avec les avec les exigences de l'autorité locale de gestion des déchets. Réutilisez ou recyclez les produits dès que c'est possible.
Classe de déchet	Ce matériau ou container doit être considéré comme déchet non dangereux.

SECTION 14: Information relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les règlements internationaux sur le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numérotation UN

Non applicable.

14.2. Numéro d'expédition UN

Non applicable.

14.3. Classification risque Transport

Aucune signalétique de transport spécifique nécessaire

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Risques environnementaux

Substance avec risque environnemental /polluant marin Non.

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac selon l' Annexe II de MARPOL et du code IBC

Transport en vrac selon l' Annexe II of MARPOL 73/78 et le code IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations de sécurité, santé et environnement /législation spécifiques à la substance ou mélange

Réglementation nationale	Santé et sécurité au travail. Act 1974 (comme amendé). Contrôle des Substances dangereuses pour la santé Réglementation 2002 (SI 2002 No. 2677) (comme amendé)
Législation UE	Règlement (EC) No 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et le conditionnement des substances et mélanges (comme amendé). Règlement (EC) No 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) (comme amendé).

15.2. Evaluation sur la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique a été effectuée.

Inventaires

Canada - SL/NDSL DSL

US - TSCA Oui

Australie - AICS Oui

Corée - KECI Oui

Chine - CEISC Oui

Philippines – PICCS Oui

Nouvelle Zélande - NZIOC Oui

SECTION 16: Autres informations

Révision Changement de Nom Produit . Edité par HCS Group Technical Team

Date de Révision	30/11/2018
Révision	3
Remplace	Révision du 17/04/2018
Numéro SDS	22198
Statut SDS	Approuvé.
Risques détaillé	H304 Peut être fatal si avalé.

Cette information est relative uniquement au matériau spécifique désigné et peut ne pas être valable pour ce matériau mélangé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans d'autres process. Cette information est, à la connaissance de la société, exacte et fiable à la date indiquée. Cependant, aucune garantie n'est accordée à cette exactitude, fiabilité et exhaustivité. C'est à la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire de l'adéquation de cette information pour sa propre utilisation.